

Le journal de  
l'Association  
Les Nids  
N°24

Février 2013

# Actes



**Espace associatif**

P.03

**Dossier Fil rouge**

*Le placement aux Nids  
et après ?*

P.08

**Aux 4 coins des  
Nids**

P.10

**Zoom sur un  
service**

*Prévenir le décrochage  
scolaire*

P.12

**En pratique**

*Le placement au  
domicile des parents*

P.13



**Donner  
le temps  
de grandir**



Notre association n'a jamais été aussi vivante et rassemblée que dans cette période où rien n'est facile. Ce numéro d'Actes montre que nos équipes ne cessent de renouveler les pratiques afin de répondre à des besoins d'aujourd'hui pour des enfants d'aujourd'hui. Notre Charte associative est un engagement collectif au nom duquel les équipes proposent à nos interlocuteurs des réponses innovantes : c'est ainsi que la question des « décrocheurs scolaires » est prise en charge sur un appel à projet de la mairie du Havre avec l'Éducation Nationale et les équipes de deux associations, ou encore vous lirez comment est mis en place « l'accueil modulable » qui permet qu'un enfant soit à la fois placé et cependant en famille. Un enfant n'existe pas sans sa famille, nous faisons un enjeu essentiel de valoriser les compétences des parents et non de prendre leur place ou de simplement « assister » : les mots ont un sens. Chaque enfant a des droits – comme nous l'avons rappelé dans un colloque – et notamment le droit d'avoir une éducation cohérente : il ne saurait être question ni de faire « contre » ou « sans » (la famille ou les institutions) mais « avec », à côté, ensemble... ni de renoncer à ce soutien trop tôt quand l'autonomie n'est pas encore acquise. Sous la présidence de Mme Bloch, Les Nids avait engagé de s'adresser aux hauts-normands pour qu'ils soutiennent financièrement nos projets innovants. Cela nous a conduit fin 2012 à être présents dans les médias, à ouvrir encore plus les portes de nos services pour que notre action soit comprise, visible, « médiatisée ». Qu'on nous comprenne bien dans cette démarche : c'est au-delà de la question – cruciale quand même – du financement des actions une volonté de dialogue avec les haut-normands, avec les clubs et entreprises (dont certaines soutiennent déjà quelques actions), et aussi les institutions publiques. Il s'agit de promouvoir le cœur de notre projet : laisser le temps de grandir à ces enfants fragiles, de la prévention à l'accompagnement vers l'autonomie et la responsabilité. Il n'y a pas de réponse univoque, il n'y a que des projets, des pratiques et beaucoup d'obstination à ne laisser aucun enfant, aucune famille, sans le soutien dont il a besoin. Je crois plus que jamais que la coopération, la coordination, le partenariat entre tous les acteurs sont essentiels, pour autant cela ne signifie ni l'uniformité, ni le renoncement à nos valeurs. C'est l'engagement qui figure dans notre charte : « croire en ce que l'on fait et défendre ses convictions pour garantir la promotion de la personne ».

Jean-Luc VIAUX

## Sommaire

### Espace associatif

*Une nouvelle Présidence  
Un colloque sur le Droit de l'Enfant à la continuité éducative  
Réseaux sociaux et intimité : ce qu'en dit le comité d'éthique  
L'Association Les Nids a besoin des haut-normands*

P.03

### Dossier fil rouge

*Le placement aux Nids et après ?*

P.08

### Aux 4 coins des Nids

*Ce qu'il s'est passé...*

P.10

### Zoom sur un service

*Prevenir le décrochage scolaire*

P.12

### En pratique

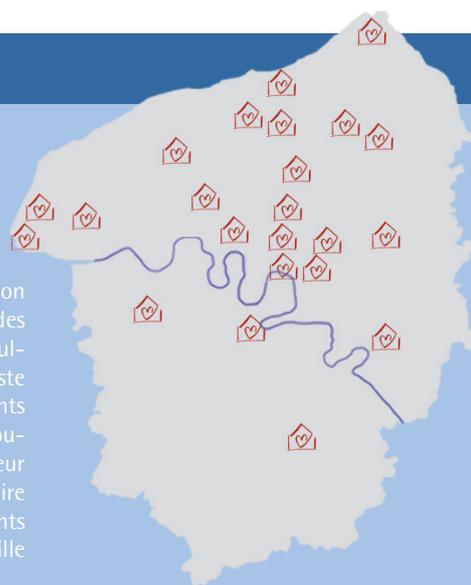
*Le placement d'enfants au domicile des parents*

P.13

## Association les Nids

*Près de chez vous,  
l'association Les Nids  
protège les enfants*

Reconnue d'utilité publique, l'association Les Nids mène depuis plus de 80 ans des missions en faveur de l'enfance en difficulté en Haute-Normandie. Son rôle consiste à apporter aux 4700 enfants et adolescents qu'elle suit chaque année protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se construire un avenir. Elle intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions.



Siège social Association Les Nids  
27 rue du Maréchal Juin  
76130 Mont-Saint-Aignan  
Tel : 02.35.76.80.09  
siege.social@lesnids.fr  
Site : www.lesnids.fr



## Espace associatif

### Une nouvelle Présidence

**M**onsieur Jean-Luc VIAUX, administrateur de l'Association Les Nids depuis plus de dix ans, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société de Rouen, a été élu Président de l'Association Les Nids en juin 2012. Il succède à Colette BLOCH, Présidente depuis 2005.

Cette incarnation du rassemblement autour de la cause de l'enfance tient tout autant à la conviction que le secteur associatif possède des atouts indéniables pour participer à la cohésion sociale de la région, qu'à une expertise professionnelle reconnue de tous. Ainsi, le parcours de Jean-Luc VIAUX et son implication dans la vie de l'Association Les Nids, marque cette nouvelle Présidence sous le signe de la continuité, dans la préservation du fait associatif et dans la revendication d'une place d'acteur social sur le territoire : *« Je continuerai dans cette même perspective à faire en sorte que le conseil d'administration des Nids soit un collectif actif, impliqué, sachant mener une*

*politique qui préserve notre projet associatif, et développe toutes les initiatives nécessaires pour répondre aux besoins des enfants et des adolescents qui nous sont confiés. »*

Toujours garder le cap, dans la défense du Projet de l'association en maintenant un dialogue fort avec les financeurs et partenaires. Comme l'explique Jean-Luc VIAUX *« Cette ambition sera tenue si nous savons à la fois nous affirmer comme acteurs des politiques de l'enfance, proposer, négocier, entretenir des partenariats, être présents sur les territoires pour dialoguer avec les pouvoirs publics et tous ceux qui interviennent auprès des enfants ».*

Tout en souhaitant la bienvenue à notre nouveau Président, il était important de rendre hommage au septennat passé sous la Présidence de Colette Bloch. Ainsi, c'est avec beaucoup d'émotion que le 9 octobre dernier, l'Association Les Nids conviait administrateurs et profes-

sionnels pour témoigner à leur désormais troisième Président(e) d'honneur toute la gratitude d'avoir œuvré à ses côtés. Aux mots toujours justes du Vice-Président, Guy LATROUPE, adressés tout autant à la Présidente qu'à l'amie, se sont succédés les propos de Jean-Luc VIAUX, digne héritier de la Politique altruiste et humaniste qu'aura mené Colette BLOCH durant tout son mandat. Jérôme PALIER, Directeur Général de l'Association, aura pu livrer ces moments d'une complicité professionnelle à toute épreuve qui aura marqué d'un nouveau sceau la gouvernance associative.

Administratrice des Nids depuis 1997, Colette BLOCH aura occupé de nombreuses fonctions associatives avant d'accepter de prendre la Présidence. Une Présidence remarquée, faites d'intégrité et d'exigence, de clairvoyance et de diplomatie mais aussi et surtout marquée par une action sans faille pour défendre la cause des enfants. L'Association Les Nids souhaite une retraite bien méritée à son « Capitaine ».

# Un colloque sur le Droit de l'Enfant à la continuité éducative

## Journée Internationale des Droits de l'Enfant

Le 20 novembre 1989, 191 pays, dont la France, ont ratifié un texte fondateur visant à promouvoir ou préserver, au-delà des frontières, une certaine idée de l'enfance : la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Une date en écho avec celle du 20 novembre 1959, qui avait vu instituée la Déclaration des Droits de l'Enfant. Depuis, la Journée Internationale des Droits de l'Enfant est devenue l'occasion d'un rassemblement symbolique pour que perdure l'esprit de ces textes et pour que les droits de chaque enfant soient un jour partout respectés.

L'association Les Nids a organisé un colloque le mardi 20 novembre 2012, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfance, dont le thème était le "droit de l'enfant à la continuité éducative" (article 20 de la CIDE). Une façon de prendre part au débat, conjointement aux nombreuses manifestations organisées dans le monde entier ce jour-là, en proposant à l'ensemble des acteurs du champ de l'enfance en danger de se réunir pour réfléchir ensemble autour d'un thème fort. Parler de continuité éducative en protection de l'enfance, notamment lorsqu'un enfant est placé en institution du fait de carences ou négligences familiales, nécessite de prendre en compte la complexité de ce secteur.

Cette nécessité de continuité est bien au cœur du travail que mène tous les jours l'association auprès des milliers d'enfants et de familles qu'elle suit : prendre en compte et s'appuyer sur la culture familiale, dont l'enfant est porteur, pour transmettre une éducation qui ne crée pas une distance trop grande entre l'enfant et son parent, intégrer la diversité des éducations dont l'enfant est destinataire ; penser le droit des parents tout en protégeant l'intérêt de l'enfant ; prendre en compte l'idée de parcours, dans les accompagnements que nous proposons, car bien souvent les familles que l'on soutient ont déjà connu d'autres interventions sociales ou éducatives.

Ce ressenti des enfants et des familles demande une forme d'humilité de la part de nos professionnels mais également une grande concertation et de la confiance entre tous les acteurs qu'aura rencontré ou que rencontrera la famille dans la résolution de ses difficultés. Voilà quelques illustrations de cette belle idée d'une action qu'il faut toujours penser à « hauteur d'enfant ».

De nombreux acteurs du champ de l'enfance en danger de notre région ont pris part à ce colloque, organisé dans la salle des conférences du Conseil Général de Seine-Maritime : représentants officiels du Département, représentants de différentes unions et fédérations, avocats et magistrats ainsi que de nombreux représentants du monde associatif, dans sa diversité. Deux conférenciers de renom, Paul DURNING, ancien directeur de l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) et Gérard NEYRAND, sociologue spécialiste des questions de parentalité, sont venus accompagner tous les participants dans cet effort de compréhension des enjeux de l'enfance en danger aujourd'hui.

Cet évènement aura été l'occasion de montrer l'implication de tous les acteurs, publics ou associatifs, pour penser des questions essentielles et fédérer une assemblée de près de 200 personnes, le temps d'une journée riche en débats. L'Association Les Nids tient à remercier le Département de Seine-Maritime pour avoir ouvert ses portes et permis ainsi le déroulement d'une journée riche résolument tournée vers l'avenir.



### Les moments forts

Cette journée a débuté avec le discours attendu de Caroline DUTARTE, Vice-Présidente du Département de Seine-Maritime ; l'occasion pour l'élue de réaffirmer une série de constats et d'attentes fortes liées, notamment, à un nécessaire renforcement de l'articulation entre tous les acteurs du champ de l'enfance. Jean-Luc VIAUX, Président de l'association Les Nids, a ouvert par la suite cette journée d'études avec des propos fédérateurs rappelant le caractère plus que jamais d'actualité d'une thématique au cœur de nos préoccupations.

La matinée fut consacrée à une relecture de l'évolution du secteur, par Paul DURNING, ainsi qu'à une série de prises de parole d'acteurs institutionnels, sous forme de table ronde (photo1), évoquant quelques grands enjeux : un nombre croissant de mères isolées avec enfant(s), des familles de plus en plus précarisées, le manque de prise en compte des ressources familiales au-delà des seuls parents, un système français encore trop rigide dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la jeunesse...



Gérard NEYRAND, sociologue spécialiste des questions de parentalité, a ouvert l'après-midi en interrogeant l'évolution de la famille avant de laisser la parole aux associations partenaires de l'évènement, à côté des Nids : l'AHAPS, Notre Dame des Flots et l'Élan. Un ensemble de positions associatives complémentaires et soucieuses d'un partenariat renforcé, avec le souci permanent d'un plus grand ajustement

entre les institutions pour garantir une meilleure prise en compte de l'intérêt de l'enfant et de sa famille. Cette table ronde (photo 2), une première depuis fort longtemps, fut conclue avec des mots d'une rare justesse par Monsieur Emile GROULT, Président de l'URIOPSS de Haute-Normandie. Enfin, un grand merci à Martine DUBOC, fil rouge de la journée et talentueuse animatrice des débats.



Si vous souhaitez recevoir les Actes de ce colloque, veuillez contacter : [siege.social@lesnids.fr](mailto:siege.social@lesnids.fr)



Photo 1

#### Prises de parole d'acteurs institutionnels

Table ronde animée par Martine DUBOC

De gauche à droite : Luc DELAPORTE, Sous-directeur ASE-PMI du Conseil Général de Seine-Maritime, Martine DUBOC, animatrice de la table ronde, Alice GRUNENWALD, Vice-présidente du Tribunal pour Enfants de Rouen, Agathe FREMY, Avocat au barreau de Rouen, Noëlle DOMBROWSKI, Présidente de l'UDAF de Seine-Maritime, Yves DARNAUD, Représentant de la CNAPE.



Photo 2

#### Prises de parole d'acteurs associatifs

Table ronde animée par Martine DUBOC

De gauche à droite : Florence EVERS, Chef de service éducatif à l'établissement de Notre Dame Des Flots, Fondation Sainte Elisabeth, Nathalie DUCHEMIN, Directrice adjointe de l'établissement de Notre Dame Des Flots, Fondation Sainte Elisabeth, Joël GHIOTTO, Chef de service éducatif de la Maison d'enfants du Havre de l'Association Les Nids, Emile GROULT, Président URIOPSS Haute-Normandie, Véronique LEBLOND, Directrice, Association L'élan, Alassane THIAM, Chef de service de l'Association L'élan, Bruno GARIOD, Adjoint de Direction, Baie de Seine Prévention Spécialisée de l'Association Les Nids, Stéphane BESORY, Directeur de service de l'Association Havraise d'Action et de Promotion Sociale.

## Réseaux sociaux et intimité

### Ce qu'en dit le comité d'éthique



**R**éuni au printemps dernier, le comité d'éthique associatif était sollicité pour répondre à une épineuse question que doit se poser aujourd'hui toute personne en charge de l'éducation de (pré)adolescents : à l'heure [...] des réseaux sociaux, largement accessibles quand le jeune détenteur n'en a pas limité l'accès à ses seuls amis [...] comment ceux-ci peuvent-ils être pour les professionnels des sources d'« observations » ou d'informations ? Comment utiliser ces nouveaux modes de communication ?

#### Avis du comité

Les réseaux sociaux comme les blogs interrogent la limite entre espace public et espace privé. Ceci peut entraîner une certaine confusion entre ce qui est possible et ce qui n'est pas souhaitable dans le cadre professionnel [...].

La réponse est [...] assez tranchée : non les réseaux sociaux, les blogs et ce qui s'y apparente ne peuvent servir de sources d'information pour des travailleurs sociaux.

On peut apparenter ces modes de communication actuels aux journaux intimes d'adolescents laissés plus ou moins en évidence par un jeune. Les parents sont-ils légitimés à voir, savoir ce qui est de l'ordre de l'intime pour leur enfant ? Peuvent-ils laisser un espace personnel, une part de mystère à leur adolescent ? Ici se joue une relation de confiance. La reconnaissance d'une altérité en construction. Au nom du danger ou des risques, certains parents se montrent ainsi incapables de respecter ce « jardin secret » qu'est la vie du jeune qui s'éveille. Il n'y a pas d'éducation sans relation de confiance. Ceci est valable aussi dans la sphère du travail social.

On peut, pour aller dans ce sens, citer le code civil : « Chacun a droit à sa vie privée » et la loi de janvier 2002 : « L'exercice des droits et libertés est garanti à toute personne prise en charge par les établissements sociaux et médico-sociaux. Lui sont en particulier garantis le respect de sa vie privée, de son intimité et la confidentialité des informations qui la concernent » Art 311-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il semble important que, malgré le fait que le travailleur social puisse techniquement y avoir accès il doive s'interdire de tout savoir et de tout contrôler. Ceci au nom du respect qu'il peut avoir de l'enfant, de son intégrité morale. Il peut néanmoins attirer l'attention du jeune sur le danger qu'il y a d'exposer aux regards sans discernement et lui apprendre à préserver son espace d'intimité.

**Philippe Hardouin.**  
Administrateur des Nids  
Président du comité d'éthique

# L'Association Les Nids a besoin des haut-normands

## Aider les enfants à se construire un avenir, c'est l'affaire de tous

Près de chez vous, en Haute-Normandie, de plus en plus d'enfants sont en danger. Pour notre seule région, ils sont 10 000 à être pris en charge chaque jour dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance, soit 20% des moins de 18 ans. L'association Les Nids suit 4700 d'entre eux.



## Notre action

Par notre action, près de chez vous, nous leur donnons le temps et les moyens de bien grandir.

Sans pour autant décrire ce qu'ils ont vécu, sachez simplement qu'ils nous sont confiés par les services de protection de l'enfance car il leur était impossible alors de demeurer dans leur foyer.

Nous accueillons les enfants et adolescents, le plus souvent avec leurs frères et sœurs. Au sein de nos maisons, ils vivent dans un cadre rassurant, ils sont en sécurité et reçoivent affection et considération.

Nous veillons à maintenir le lien entre l'enfant et ses parents en organisant des rencontres régulières. Nous sommes aussi aux côtés des parents, pour les aider à surmonter leurs difficultés et à exercer leur rôle. Pour nous, il est en effet essentiel de favoriser à termes le retour de l'enfant dans sa famille. Notre conviction est que la place d'un enfant est avec ses parents, lorsque les conditions le permettent.

L'Association Les Nids intervient également dans d'autres domaines d'activité qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses actions. Entre autres, elle soutient la parentalité de différentes façons : préventivement au domicile des familles, en proposant un service de médiation, un espace de soutien aux parents, une aide spécifique pour les très jeunes enfants.

## Nous avons besoin de vous

Si comme nous, vous pensez que tout enfant a droit à une chance, et qu'il

peut s'en sortir s'il est aidé, vous pouvez agir à nos côtés, dès aujourd'hui. Comment ? En soutenant nos actions par un don ou nos projets par du mécénat d'entreprise.

## Votre réduction fiscale : 75% de la valeur de votre don

PAR EXEMPLE :



Pour faire un don il vous suffit d'envoyer un chèque à l'ordre de l'Association Les Nids ou directement sur le site Internet par un paiement par carte bancaire sécurisé. 75% de la valeur de votre don est déductible de vos impôts, dans la limite de 521€. Au-delà, votre réduction d'impôt est de 66% à hauteur de 20% de votre revenu imposable.

## Où envoyer vos dons ?

Association Les Nids 27 rue du Maréchal Juin 76130 Mont-Saint-Aignan

Grâce à vous, les enfants trouveront aux Nids la sécurité, l'affection et les repères si nécessaire pour se construire et devenir des adultes autonomes et heureux.

Pour plus d'informations rendez-vous sur [www.lesnids.fr](http://www.lesnids.fr)

### ■ Pour tout savoir

Découvrir nos missions

Mieux nous connaître

Sur les missions, les enfants, l'actualité, l'organisation...

### ■ Pour faire un don

Je fais un don en ligne >



Par chèque ou paiement sécurisé par carte bancaire

### ■ Pour s'engager

Comment nous soutenir

En tant que parrain de proximité, bénévole, entreprise mécène, ...

### ■ Pour trouver un établissement

Les Nids près de chez vous



### ■ Pour demander de l'aide

Vous êtes parent, vous avez besoin d'aide ?

- > Des difficultés avec votre enfant
- > Une séparation de couple conflictuelle

Contactez nos professionnels >



### ■ Pour rester connecté





## Dossier fil rouge

### Le placement aux Nids et après ?

**D**epuis plus de 80 ans, le cœur de métier de l'association Les Nids est d'accueillir, protéger, et éduquer des enfants et adolescents en danger qui lui sont confiés par une mesure de placement.

Des préoccupations essentielles animent les professionnels en charge de leur suivi : comment accompagner cette séparation entre l'enfant et ses parents, qui est à la fois douloureuse mais nécessaire ? Comment participer à l'éducation de l'enfant sans occulter le rôle de ses parents et l'histoire familiale ? Comment accompagner les parents vers un changement permettant le retour au domicile familial ?...

Le placement est le plus souvent une période transitoire. Mais il ne faut pas perdre de vue que « grandir », ne serait-ce qu'un temps, en institution ou en famille d'accueil reste complexe et difficile pour un jeune et sa famille. Cette inscription dans la biographie d'un enfant pose de nombreuses questions sur le vécu de cette prise en charge, l'influence de différents facteurs (âge de l'enfant, durée et conditions du placement), l'impact des divers événements qui se sont déroulés pendant cette période, les conséquences de l'intervention des professionnels et de la vie en collectivité, la sortie du dispositif de protection et le devenir de l'enfant.

Nul ne peut prédire ce qu'un enfant conservera de cette période aux Nids : le souvenir d'un éducateur qu'il aura spécialement investi ? Une certaine bienveillance ? Des règles de vie ? Des moments de bonheurs ou de simple convivialité ? De réelles

amitiés qui perdurent avec les autres enfants ? Une construction quelque fois difficile de son projet d'avenir ? Des moments de colère et d'injustice envers les adultes ?...

Pour tenter de répondre à ces questions, une étude sur l'évaluation du devenir des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) a été réalisée en 2008 par le Département de Seine-Maritime. Elle s'est intéressée aux trajectoires d'anciens enfants de ce dispositif : comment ils ont vécu cette période et construisent leurs parcours social, affectif et professionnel au moment où ils quittent l'institution.

➤ Vous pouvez consulter cette étude sur : [www.lesnids.fr](http://www.lesnids.fr)

### Le temps présent, le temps d'après

Commençons par une évidence : on n'accueille pas aujourd'hui un enfant placé de la même façon qu'il y a trente ans. La suppléance familiale<sup>(1)</sup> a pris le pas sur la substitution parentale. L'évolution des mœurs et du droit a modifié la façon d'accueillir et d'accompagner l'enfant et ses parents : une prise en charge de l'enfant de plus en plus individualisée malgré la collectivité, des modes de placement plus adaptés aux problématiques, un travail avec les parents plus soutenu les impliquant et prenant en compte leurs difficultés sociales et éducatives, l'accueil des fratries sur un même site, la proximité entre le lieu de placement et le domicile familial, des placements de plus en plus courts...

Ce temps aux Nids est investi pour créer attachement et sécurité, souvenirs et projection vers un ailleurs.

Les Nids attache beaucoup d'importance à ritualiser certains moments clefs, même lorsqu'ils sont difficilement vécus par le jeune. Ainsi, tout est fait pour que les enfants puissent par la suite s'y référer et que cet ensemble de repères soit la base d'une invitation à grandir, le plus sereinement possible. A titre d'illustration : la préparation du placement (visite de la maison, présentation de la vie quotidienne), le premier jour d'admission (accueil par les professionnels et le groupe d'enfants, cadeau de bienvenue), puis le départ (moment convivial où le groupe témoigne à l'enfant son attachement, album photo souvenir préparé par l'équipe éducative).

<sup>(1)</sup> Suppléance familiale (Durning) : "l'action auprès d'un mineur visant à assurer les tâches d'éducation et d'élevage habituellement effectuées par les familles, mises en œuvre partiellement ou totalement hors du milieu familial dans une organisation résidentielle".

## Construire l'adulte de demain

L'association Les Nids met tout en œuvre pour garantir aux jeunes qu'elle suit, le droit à l'enfance et les aider à devenir des adultes, autonomes et responsables.

Mais bien souvent les anciens enfants placés restent fragilisés par les épreuves qu'ils auront eu à affronter dans leur enfance, que ce soit les carences parentales dont ils ont été victimes ou leur parcours institutionnel fréquemment fait d'une succession de prises en charge et de lieux d'accueil. Tout ceci peut avoir influé sur leur capacité à se projeter dans l'avenir, mis à mal l'estime qu'ils ont d'eux même et occasionné des répercussions sur leur gestion des émotions et leur inscription sociale.

De plus, ces jeunes doivent se former et trouver un métier rapidement, notamment par la voie de l'apprentissage. Ces choix sont doublement conditionnés : d'une part en raison de parcours scolaires compliqués voire chaotiques, mais aussi par une pression sociale ne leur laissant pas espérer d'autres choix que d'être le plus vite possible autonomes. Tout cela se traduit par des niveaux de qualification plus bas et des filières plus courtes comparativement à la population générale. Si peu de jeunes ont la chance d'effectuer des études supérieures, l'association Les Nids veille toujours à les y encourager sans pour autant les enfermer dans des leurre.

Devenir adulte c'est aussi créer sa propre cellule familiale. A cette occasion, nombreux sont ceux qui évoquent comme une épée de Damoclès : la peur de devenir parent et de reproduire.

Un sentiment qui semble bien légitime lorsque l'on n'en connaît pas réellement les règles, mais qui heureusement ne répond à aucune fatalité.

Malgré tout, le devenir adulte de ces anciens enfants placés défie bien souvent les idées reçues en donnant à voir une insertion sociale de plus en plus favorable avec l'âge<sup>(2)</sup>.

Ceci est probablement le reflet de leur très grande capacité de résilience qui leur permet de devenir acteurs de leur vie.

(2) Bilan critique de cinquante ans d'études sur le devenir adulte des enfants placés  
Isabelle Frechon (CNRS-INED) – Annick-Camille Dumaret (INSERM)

## Sans filet ?

Un constat de précarité s'impose : les études sur les jeunes en errance ou sur les sans domicile fixe montrent qu'une part considérable a connu un parcours institutionnel de placement. Vertige d'une société en crise, de l'absence de ressources familiales et d'une certaine fragilité...

A une époque où l'insertion des jeunes dans la société est de plus en plus longue et compliquée, où ils partent de chez leurs parents à 23 ans en moyenne, les jeunes placés doivent quant à eux être autonomes de plus en plus tôt. De plus, les aides qui leur sont octroyées à leur majorité se raréfient et ils ne peuvent prétendre au Revenu de Solidarité Active (RSA) avant 25 ans.

La fin de prise en charge est donc une préoccupation centrale. D'autant plus lorsque les jeunes quittent le dispositif dès 18 ans, ou qu'ils bénéficient d'un prolongement jusqu'à 21 ans. L'association Les Nids dispose de structures permettant, par paliers progressifs, de faire l'apprentissage de l'autonomie mais aussi de la solitude, pour des enfants construits le plus souvent par le collectif.

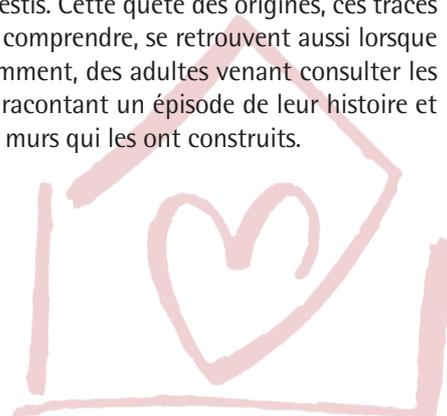
Alors qu'ils auraient besoin de plus de soutien, ils ont moins que d'autres le droit à l'erreur.

## Une histoire jamais terminée

Quelle est le rôle et la place de l'association Les Nids dans l'après ? Jusqu'où aller, au-delà du mandat confié ? Dans les faits, ici et là, jamais ostensiblement, une écoute, un soutien, un coup de main occasionnel,..., restent possible, ce qui permet aux anciens de ne pas rompre complètement avec leur histoire.

Il n'est donc pas rare qu'un ancien passe dans la maison d'enfants qui l'a accueilli, parce qu'il a de petits soucis ou simplement parce qu'il est fier de présenter son conjoint, ses enfants. Dans d'autres situations les liens demeurent longtemps, comme c'est le cas pour les enfants en familles d'accueil qui, par la proximité et l'entrelac des liens familiaux ont souvent une place qui perdure dans la famille.

L'amicale des anciens des Nids de Mont Saint Aignan, qui compte plus de 100 adhérents, est là pour fédérer, maintenir les liens, partager les souvenirs du passé... dans une certaine mesure, d'autres outils permettent aujourd'hui que ces jeunes devenus grands restent en contact : les réseaux sociaux (Facebook) qui sont largement investis. Cette quête des origines, ces traces si importantes pour se comprendre, se retrouvent aussi lorsque l'on reçoit, très fréquemment, des adultes venant consulter les dossiers administratifs racontant un épisode de leur histoire et revenant ainsi dans les murs qui les ont construits.





# Aux 4 coins des Nids

## Ce qu'il s'est passé...

### Les ados de la maison d'enfants ont pris la parole !



Les adolescents placés au quotidien dans la maison d'enfants de Duclair ont pris la parole le temps d'un court métrage qu'ils ont réalisé eux-mêmes\*, intitulé « C'est pas parce qu'on est en foyer qu'on doit tout louper ». Le résultat se pose comme une véritable leçon de vie, un camouflet à tous ceux qui jugent cette jeunesse sans la connaître.

Vous pouvez visionner cette vidéo directement sur le site [www.lesnids.fr](http://www.lesnids.fr)

*\* Encadrés par Nathalie TOCQUE, réalisatrice dieppoise, en partenariat avec le Pôle Images de Haute-Normandie, la DRAC de Haute-Normandie et le Ministère de la Culture et de la Communication.*

### Les éducateurs de rue ont occupé la place...

400 éducateurs de rue, représentant 40 pays, dont pas moins de 150 associations françaises de prévention spécialisée, étaient réunis à Rouen les 24 et 25 octobre 2012, pour participer à un séminaire intitulé « Travail de rue, intervention sociale d'intérêt collectif et action communautaire ». Le but de cette rencontre : faciliter les échanges entre éducateurs et tenter de trouver des solutions collectives pour

lutter contre la marginalisation des jeunes. En juin prochain, Rouen accueillera, pour notre plus grande satisfaction, les rencontres nationales de la prévention spécialisée, avec probablement le double de participants... l'occasion d'évoquer les enjeux majeurs pour cette activité et de construire les interventions de demain.

### Le rendez-vous de l'économie d'énergie



Le Service Insertion Logement de Dieppe organise des cafés quizz permettant de découvrir, gratuitement, des solutions simples et efficaces pour réduire sa consommation d'énergie et apprendre à consommer autrement. Les deux animatrices sont techniciennes en économie sociale et familiale. Leur expertise auprès des familles en grande difficulté et leur formation spécifique sur la « précarité énergétique », leur permettent de répondre au plus près des besoins et des attentes d'un large public. De nombreux ménages ont déjà participé aux précédents cafés quizz, ce qui a permis de

mesurer, qu'au-delà de leur intérêt, les conseils reçus étaient appliqués et même transmis à leur entourage. Un constat encourageant pour la poursuite de cette initiative.

### Ils étaient vraiment Cro-Mignons

Les enfants de la maison d'enfants des Nids du Havre ont présenté à près de 300 personnes, Samedi 8 décembre 2012 au Havre, la première comédie musicale préhistorique.



L'histoire d'enfants vraiment « Cro-Mignons » en quête d'une vie meilleure... Un spectacle entièrement « fait maison », qui est le dixième créé à l'initiative de Philippe

Roland, éducateur à la maison d'enfants. Cette année, enfants et éducateurs étaient sur scène, accompagnés par la traditionnelle chorale et par quelques mammouths... Le résultat était « décoiffant ». Faisaient partie de ce voyage dans le passé les familles des enfants, les partenaires locaux, les professionnels des Nids du Havre...

Le prix de l'entrée était en fonction de la générosité de chacun. Les dons d'une valeur de 765€ récoltés ont été reversés le soir même au Téléthon.

## Au plus près des familles



L'association Les Nids a participé en septembre 2012 à différentes manifestations :

- Au Havre, lors de la fête du quartier de l'Eure. Administrateurs et professionnels étaient là pour représenter la diversité des missions développées au Havre et informer le public des causes que Les Nids défendent.
- A Rouen, lors du forum des associations, une occasion de rencontrer et d'échanger avec les familles pour les informer de l'existence de l'espace parents, un service gratuit de soutien à la parentalité. Mais aussi l'occasion de rechercher des bénévoles prêts à s'engager auprès des enfants de nos différentes maisons d'enfants.
- A Dieppe, lors de la manifestation « Je grandis, je m'épanouis » organisée lors de la Journée Nationale de refus de l'échec scolaire. Un moment d'échanges visant à faire connaître aux familles qui en ont le plus besoin, toutes les possibilités qui leur sont offertes pour l'épanouissement de leur enfant.

## Le sport, vecteur d'épanouissement pour les jeunes

A présent, chaque vendredi matin des vacances scolaires un groupe de jeunes, suivis par l'association Les Nids, rencontre le staff au grand complet du Rouen Hockey Elite 76 (RHE 76). Une occasion unique pour eux de découvrir ce sport, son organisation, les différents corps de métier qui le composent mais aussi des valeurs. Une entrée dans l'univers d'un club de haut niveau ! Partenaires du projet : Rouen Hockey Elite 76, le Comité Départemental Olympique et Sportif de Seine Maritime et Cultures du Cœur Haute-Normandie.

Le Kiwanis club d'Yvetot a offert une initiation golf à des jeunes placés dans différentes maisons d'enfants Les Nids. Cette « leçon particulière » s'est déroulée au golf de Jumièges. Une occasion d'approcher le golf en s'essayant au swing. Quelques heures que même le mauvais temps n'a pas réussi à gâcher tant le plaisir et l'intérêt des jeunes étaient au rendez-vous. Mission accomplie !

La fondation AXA ATOUT CŒUR a entre autres permis à un groupe de jeunes de la maison

d'enfants de Montville de découvrir les montagnes neigeuses lors d'un séjour d'une semaine aux sports d'hiver.

Les jeunes du pôle adolescents d'Yvetot ont rencontré les basketteurs du Cory. Une rencontre conviviale et intergénérationnelle qui répond complètement à l'insertion des jeunes par le sport et participe au lien social.

## La culture au service du handicap



C'est dans le cadre du projet « Culture et Handicap » que des ateliers d'expression théâtrale, dirigés par la troupe de l'Escouade, sont mis en œuvre durant toute l'année scolaire à l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) de Darnétal. Ce projet s'inscrit dans la prise en charge globale de soin de ces jeunes qui se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite une prise en charge adaptée. Cela leur permet de mieux se connaître, de dépasser les situations de violence et de mutisme, en maîtrisant le corps et l'expression. Mais également de développer leur enrichissement culturel, leur créativité et leur imaginaire. Les différents partenaires de ce projet sont la troupe de l'Escouade, l'ARS de Haute-Normandie, la DRAC, Ferrero et la Caisse d'épargne de Normandie.

## Un Noël au grand cœur

Le club service Kiwanis Rouen Guillaume le Conquérant a permis à 23 enfants et familles en grande difficulté de profiter d'un « joyeux Noël » avant l'heure. Une grande première pour le service de Soutien pour le Maintien à Domicile (SMD) de Mont Saint Aignan. Tous ont pu se retrouver, enfants, parents, éducateurs et kiwaniens, pour partager ce moment de convivialité. Le père Noël en personne s'y est invité, la hôte fort bien chargée, pour le plus grand bonheur des enfants. Leur émerveillement ne s'est pas arrêté là, puisqu'ils ont pu s'essayer à la magie le temps d'un atelier faisant successivement apparaître et disparaître des cœurs... Comme un fil rouge de cette journée.

## Un cadre propice aux échanges et au bien-être des enfants



Une véritable rencontre entre l'Agence de design mural, le pré d'eau, et Les Nids, sous le signe d'un engagement dans le temps. La première action de mécénat a permis de créer dans différents lieux un cadre propice aux échanges et au bien-être des enfants.

Le club Inner Wheel des Yvelines et la société MC Dépannage de Montesson ont remis réciproquement un chèque de 1500€ et de 500€ pour équiper la salle des Familles. Ce lieu permet de maintenir le lien entre l'enfant placé en famille d'accueil et ses parents. L'objectif de cet aménagement était de créer une ambiance chaleureuse propice aux échanges, de proposer des supports d'interaction, de favoriser la construction des liens entre parents et enfants séparés au quotidien. Ces enfants ont besoin de rêver et de se projeter dans le plaisir à jouer avec leurs parents à des jeux ordinaires, d'où l'importance de les aider à se retrouver et à partager des moments de vie agréables.



### Nous souhaitons une excellente retraite, bien méritée à :

- Jean-Pierre SAELENS, éducateur à l'AEP,
- Catherine LESTIBOUDOIS, éducatrice au CEH,
- Denis METOT, éducateur au CEH,
- Christine KERBOEUF, surveillante de nuit à la MECS LE HAVRE,
- Antoinette DELAUNAY, maitresse de maison au Centre Educatif,
- Anne THIBERGE, psychologue au SPF,
- Myriam ROUYER, éducatrice scolaire LSC,
- Carmen TESTU, assistante de direction à l'AEP,
- Marie-Claude BARO, secrétaire comptable au service insertion,
- Monique BOUTTE, assistante familiale au SPF,
- Catherine SILVESTRE-RAMOS, chef de service au SEP



## Zoom sur un service

### Prévenir le décrochage scolaire

Service d'Insertion Socio-Professionnelle (SISP) - Le Havre

En France le taux de décrochage scolaire est de 12,3%. Chaque année, plus de 150 000 jeunes, majoritairement des garçons, sortent prématurément du système scolaire, sans qualification, ni diplôme. Ils abandonnent les bancs de l'école à la fin de la scolarité obligatoire - 16 ans - sans diplôme du second cycle. Au mieux, ils ont un Brevet.

Le décrochage scolaire caractérise un processus complexe conduisant à la rupture entre l'élève et l'institution scolaire. Ce phénomène n'est pas nouveau, mais il est de plus en plus présent dans notre société.

Les causes et les facteurs sont multiples, tout comme les profils. Il y a les perturbateurs, ceux qui se construisent en opposition à l'école. Il y a ceux qui sont là sans être là, les élèves moyens, peu intéressés par les cours et pas à l'aise en classe. Ils s'ennuient et restent en marge, puis petit à petit leurs difficultés d'apprentissage et leurs retards deviennent tels qu'ils décrochent sans faire de bruit. Certains décrocheurs rencontrent aussi des difficultés familiales ou relationnelles, souffrent de phobie scolaire ou de dépression. Les jeunes dépressifs représentent d'ailleurs un jeune décrocheur sur cinq.

Le désinvestissement scolaire répond à des problématiques socio-économiques et familiales spécifiques à chaque élève. Toutefois, un élément commun est à sa base : la démotivation.

Le décrochage scolaire est bien au cœur d'un système éducatif en pleine évolution où la précarité, la place des parents et les difficultés d'accessibilité aux formations influent de plus en plus sur les trajectoires scolaires. Mais il ne doit pas pour autant être une fatalité.

### Redonner du sens à l'École

Engagée de longue date sur cette question, l'association Les Nids propose au Havre, dans le cadre des politiques de la ville, différents dispositifs de remobilisation scolaire pour des élèves de moins de 16 ans. Son implication est basée sur ses compétences éducatives, la connaissance du public et de la problématique du décrochage scolaire, la pluridisciplinarité de l'équipe du Service d'Insertion Socio-Professionnelle (SISP) et l'appui du service de prévention spécialisée des quartiers sud (BSPS).

#### L'atelier Relais<sup>(1)</sup>

C'est une démarche éducative de prévention contre le décrochage scolaire des collégiens développant des troubles de la scolarité. Elle

s'appuie sur l'ambition de favoriser un rapport positif à l'apprentissage et de réinscrire l'école comme moteur d'épanouissement personnel et vecteur d'opportunité. Ces jeunes sont repérés par les équipes de leur collège au regard de problématiques d'absentéisme, de situations de blocage face aux apprentissages ou de conflits. Ils intègrent le dispositif volontairement pendant 5 semaines, sur leur temps scolaire, puis retournent dans leur établissement d'origine. L'atelier est rattaché au collège Marcel Pagnol. Trois principes : l'inscription dans le local et la proximité - accueil d'élèves exclusivement de différents collèges du Havre -, un dispositif « hors-les-murs » - mise à disposition par la Ville de locaux en dehors du collège -, une démarche pédagogique misant sur la pluridisciplinarité - détachement d'enseignants de l'Education Nationale, de personnels éducatifs du SISP et du BSPS.

#### Trame<sup>(2)</sup>

C'est un programme expérimental de prévention des conseils de discipline qui s'adresse à des collégiens « perturbateurs permanents ». Ce dispositif concerne trois collèges du quartier de Caucriauville. Le principe consiste à transférer l'élève sur l'un des deux autres collèges, dans une classe de même niveau, pour une période de 4 à 7 semaines. Ce transfert se fait sur décision de la commission (Education Nationale, Ville du Havre, Collèges référents, AHAPS, Les Nids) avec accord des parents et du jeune. Le SISP intervient en amont pour préparer le jeune à ce transfert. Mais aussi, à la fin, pour effectuer un bilan.

#### Etape école<sup>(2)</sup>

C'est une prise en charge quasi-immédiate des élèves temporairement exclus de leur collège. L'objectif de cet accompagnement est de valoriser ce temps d'exclusion, de permettre au jeune de prendre le temps de réfléchir, de l'amener à prendre conscience de ses actes et qu'il mesure les répercussions sur sa vie future. Ce temps est aussi utilisé pour mettre en relief ses capacités et ainsi le remobiliser. Il est prescrit par le Principal du collège d'origine du jeune et validé par les parents. Sa durée est de 4 jours maximum et peut être couplé à un mini-stage en entreprise.

<sup>(1)</sup> Partenariat avec l'Education Nationale et la ville du Havre

<sup>(2)</sup> Partenariat avec la Ville du Havre via l'enveloppe « politiques de la ville » et plus particulièrement avec le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.



## En pratique

### Le placement d'enfants au domicile des parents

**E**n 2000, l'association Les Nids décida de développer en Seine-Maritime, en lien étroit avec les juges pour enfants, une nouvelle modalité d'accompagnement de l'enfant et du parent dans le cadre d'une mesure en assistance éducative : le placement à domicile. L'idée, déjà initiée alors dans deux Départements – le Gard et les Pyrénées Atlantiques – consistait à ordonner un placement, avec l'ensemble des attributs du placement tout en maintenant l'enfant au domicile de ses parents.

Cette modalité de placement repose sur une identification précise des ressources parentales, une intervention éducative ciblée et renforcée ainsi que la possibilité de « replier », à tout instant, le(s) mineur(s) au sein d'une maison d'enfants assurant des accueils classiques, si l'intérêt de l'enfant le nécessite.

Le Département de Seine-Maritime, prenant acte de cette phase d'expérimentation et s'appuyant sur les préconisations de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance lança en 2008 un appel à projets visant à officia-

liser cette prestation si particulière. L'Association les Nids, à côté de deux autres opérateurs (Notre Dame des Flots à Dieppe et l'IDEFHI), obtenait une habilitation pour la création de 96 suivis dans le cadre de ce qui fut appelé « l'accueil modulable » dont l'axe principal était le Soutien pour le Maintien à Domicile (placement à domicile).

Cette action a demandé de nombreux temps de réflexion, à tous les niveaux, pour évaluer ce qu'il était possible de faire dans ce cadre et selon quelles modalités. Cela a également suscité de réels questionnements éthiques liés notamment au cadre d'exercice des mesures.

A la lumière de cette expérience associative, nous avons décidé de donner la parole aux deux établissements associatif (Maisons d'enfants du Havre et le Centre Educatif de Mont Saint Aignan) afin qu'ils nous livrent leur vision de ce qui constitue encore aujourd'hui une innovation fondamentale nécessitant des postures professionnelles sur mesure et adaptées : **regards croisés**.

**ENTRETIEN** avec Lila BOUZIANE,  
éducatrice spécialisée au centre Educatif de Mont Saint  
Aignan.

Accompagner une famille au domicile parental pour un mineur confié au service de l'Aide Sociale à l'Enfance, n'est-ce pas contradictoire ? Dans quelle mesure cela demeure-t-il une mesure de placement ?

*Cet accompagnement a tout autant son importance dans la mesure où le travail est fait avec les parents et la famille. Dans ce contexte, nous travaillons auprès des enfants afin de leur redonner une place, notamment dans le cas d'un retour de placement classique par exemple. Aussi, nous évaluons la relation parent-enfant. Notre mission consiste à travailler autour du quotidien de l'enfant en valorisant les compétences des parents. Il s'agit de les rassurer, les soutenir et les valoriser dans leur rôle parental. Enfin, protéger l'enfant dans son milieu naturel permet d'amoindrir la souffrance de la séparation.*



La notion d'adhésion des parents à la mesure éducative est devenue centrale ; elle détermine grandement la forme d'accompagnement qui sera préconisée au-delà de la seule référence au risque de danger pour le mineur. Comment abordez-vous cette question de l'adhésion ?

*Dans le cadre d'une mesure administrative, cette question est plus aisée, étant donné que ce sont les parents eux-mêmes qui sont généralement à l'origine de la demande. Dans le cas de mesure judiciaire et compte tenu du cadre de la mesure (2 à 3 visites par semaine y compris sur des temps de week-end), la famille peut en effet, émettre des réticences. Certaines d'entre elles qualifient cet accompagnement comme étant « intrusif ».*

*La question de l'adhésion est largement évoquée lors de la visite d'admission [...] Sans l'adhésion de la famille, l'accompagnement que nous proposons est compromis. Il s'agit parfois d'une véritable « mise à plat » du système familial qui ne peut s'opérer sans une réelle volonté des parents de remettre en question leurs pratiques et leurs modes de fonctionnement [...]*

Vous intervenez intensivement dans le quotidien et donc dans l'intimité des familles, ce qui nécessite un lien de confiance. Comment cette confiance s'établit-elle ? Que permet-elle ?

*La confiance s'établit progressivement, en fonction des familles. Cela peut être plus au moins long. Lors des premières rencontres, une phase d'observation est nécessaire ainsi qu'un temps d'échange afin de « faire connaissance » avec la famille. La notion de confiance est primordiale afin que l'accompagnement puisse avoir lieu. Pour l'instaurer, il nous paraît nécessaire de prendre en compte la particularité et l'identité propre de chaque famille. Une fois établie, cette confiance nous permet d'aborder des sujets parfois sensibles tels que l'histoire de la famille [...]*

La dimension de l'évaluation des conditions de vie du mineur et des capacités des parents à répondre aux besoins de leur enfant nécessite une certaine forme de contrôle. Comment est-ce garanti ? Comment la famille perçoit-elle cette question alors même que votre mission est aussi et avant tout de soutenir les parents ?

*L'équipe et les instances qui nous sont allouées pour notre mission ont toute leur importance dans l'évaluation de la dynamique familiale. Rappelons que nous intervenons seuls dans les familles [...] Le cadre d'une mesure de Soutien pour le Maintien à Domicile (SMD) impose plusieurs visites par semaine. Des visites à l'improviste peuvent aussi avoir lieu si nous avons un doute ou une interrogation sur la sécurité de l'enfant. Les familles sont tenues informées d'éventuelles visites non programmées lors de la présentation de la mesure. En effet, nous ne pouvons assurer la sécurité de l'enfant à « 100 pour cent ». D'ailleurs, cette question d'évaluation est tout autant difficile lorsqu'il s'agit d'un placement classique avec des visites libres au domicile des parents sur des temps de week-ends ou de vacances scolaires, par exemple [...]*

Comment le lieu d'accueil est-il envisagé ? Comme un lieu de placement, au cas où cela serait nécessaire ou bien comme un lieu ressource, où le parent pourra trouver écoute et conseil ? Le lieu d'accueil est la représentation concrète du placement, pour la plupart des familles. Une visite de la structure susceptible d'accueillir l'enfant est prévue au tout début d'une mesure SMD, afin qu'enfant et parents repèrent le lieu en amont d'une éventuelle mesure de « repli ». Ce lieu est tout d'abord envisagé comme un espace permettant de mettre « à distance » parents et enfant afin de « souffler » et de « réfléchir » à la problématique familiale et à la place de chacun [...]

N'est-ce pas complexe de travailler avec cette notion de danger, au-delà de la confiance que peut porter l'intervenant au parent ? Comment la prise de risque est-elle pensée ? Avec quels systèmes de vigilance ?

*Rappelons que notre service est ouvert sept jours sur sept, vingt quatre heures sur vingt quatre. Les familles ont un interlocuteur à tout moment en cas de difficulté. Il est malgré tout, difficile d'évaluer le danger de façon permanente. Nous restons « sur le fil » entre l'évaluation du danger, l'intérêt de l'enfant et le respect de l'autorité parentale [...] La prise de risque est très importante, d'où la notion de confiance évoquée auparavant et qui a toute son importance afin d'échanger en toute transparence avec la famille. Les visites à l'improviste ne peuvent assurer seules la sécurité de l'enfant.*

## ENTRETIEN avec Rachid ADOUI, éducateur spécialisé à la Maison d'enfants du Havre.

Vous développez depuis maintenant plusieurs années des accueils dits « modulables ». Cela a-t-il considérablement modifié les pratiques en maison d'enfants ? Le métier a-t-il changé ?

*Oui. En premier lieu, cela permet de proposer une autre forme de placement, lorsque les ressources parentales sont mobilisables, dont l'intérêt est de protéger l'enfant sans le séparer de sa famille. Ensuite, cette diversité permet, au sein d'une même maison d'enfants, des échanges de pratiques entre les équipes de placement classique et celles du Soutien pour le Maintien à Domicile. D'où l'importance de ne pas cloisonner ces deux champs d'intervention qui ont le même objectif : le modulable ne s'adresse pas qu'aux parents et le placement classique intègre la dimension parentale.*

Avec un peu de recul, comment caractériseriez-vous les familles bénéficiant de ces modes de placement alternatifs ? Quelles problématiques parentales ou familiales cela permet-il de mieux accompagner ? Pour quelles problématiques ces placements non traditionnels seraient-ils contre-indiqués ?

*Les familles sont « très abimées ». La mesure d'accueil modulable intervient, en mon sens, trop tard. De plus, il semblerait que son utilisation actuelle s'éloigne de son objectif premier, à savoir, accompagner et mobiliser les familles pour éviter la dégradation. Or, nous avons beaucoup de situations où cette mesure prépare le placement classique. Je pense qu'il doit accompagner des familles ou les dysfonctionnements relationnels sont importants. S'il y a des problèmes d'ordre psychiatrique le travail partenarial est essentiel. Nous ne devons pas, selon moi, accepter des mesures en cas de maltraitances graves et d'abus sexuels.*

Comment décririez-vous l'accompagnement proposé par le service ? Comment intervenez-vous au domicile des parents ? Sur quels aspects mobilisez-vous le(s) parent(s) ?

*L'accompagnement est composé de guidance parentale, d'une mise en réseau avec les structures de droit commun et les établissements de soins au sens large du terme. Il s'agit également d'une écoute active et de propositions d'orientation. Le parent est mobilisé sur la sphère parentale mais aussi en tant qu'adulte responsable d'un enfant. Nous nous connectons avec l'intimité des parents. Cela peut être un bon levier.*

Comment la dimension « placement » est-elle investie dans le travail de guidance parentale ? Comment, à partir du domicile, parvenez-vous à accompagner à la fois le parent mais aussi l'enfant ?

*La dimension placement renvoie au niveau judiciaire.*

*De ce fait, cet espace incontournable nous permet de trianguler et de mettre en avant la référence qu'est le magistrat, aussi bien pour nous que pour les familles. C'est donc un aspect positif.*



Comment la maison d'enfants est-elle perçue ? Développez-vous des actions, depuis la maison d'enfants, à destination des parents suivis en accueil modulable ? A destination des enfants ?

*Oui nous avons la chance de bénéficier d'une certaine transversalité et de pouvoir proposer aux parents suivis par le service des prestations que nous proposons à tous les autres parents de la maison d'enfants : sorties culturelles, groupes de parole ...*

Partager des temps du quotidien avec les familles n'est pas anodin. Jusqu'où vous autorisez-vous à aller ? Y a-t-il des moments où la crainte de ne plus être à la bonne place est interrogée ?

*Quand l'intime rencontre l'intimité, c'est très variable et cela interroge le « jusqu'où allons-nous ? » Quelle place nous donne la famille et quelle place prenons-nous ? C'est la supervision et le travail en équipe ainsi que l'expérience professionnelle qui est le régulateur. A contrario, il est parfois nécessaire d'aller à la rencontre des projections affectives des familles pour pouvoir travailler.*

Directeur de la publication et rédacteur en chef : J.L. Viaux

Commission Actes : J.L. Viaux - C. Bardou - J.P. Chombart - Y. Delamasselière - P. Hardouin - G. Latroupe - C. Palasset - A.M. Vergnaud - J. Palier - J. Berthault - J.-M. Clement / A. Loisel- S. Deschamps - S. Dewilde - B. Laboulais - F. Leblanc - A. Mentrop - P. Palier - N. Rivier - E. Pouchard - K. Lucas - V. Salek - P. Schindler  
Correspondants : J. Berthault - C. Martin - M. Soulard - B. Lingesler - B. Vauchel - P. Merimée - V. Noel - S. Nicolle - S. Deschamps - P. Schindler - B. Laboulais - A. Mentrop - V. Salek

Comité de rédaction : J.P. Chombart - G. Latroupe - A.M. Vergnaud - F. Gotti - B. Laboulais - D. Mulot - P. Palier

Secrétaires de rédaction : F. Gotti - M. Parain

Impression : ETC Yvetot

# Vous êtes parent, vous avez besoin d'aide ?



## La médiation familiale

Le Service de Médiation Familiale aide des parents séparés et en conflit, à renouer le dialogue dans l'intérêt de l'enfant, par des entretiens menés par un médiateur diplômé.



Contactez nos professionnels  
A Rouen au 02.35.15.04.00



## Le maintien des liens parents-enfants

Les Lieux Rencontre permettent à des enfants qui n'ont plus accès à un membre de leur famille de conserver ou de rétablir des liens avec lui.



Contactez nos professionnels  
A Rouen au 02.35.15.04.00  
A Dieppe au 02.35.84.35.83  
Au Havre au 02.35.19.83.50



## Le soutien des parents

L'Espace soutient des parents qui souhaitent bénéficier gratuitement de conseils de professionnels sur l'éducation de leurs enfants.



Contactez nos professionnels  
A Rouen au 02 35 15 09 23



## La parole de l'enfant

L'Espace Audition aide l'enfant à être entendu dans le cadre d'un conflit ou de la séparation de ses parents afin de faire connaître son ressenti et ses attentes concernant sa place.



Contactez nos professionnels  
A Dieppe au 02.35.84.35.83  
Au Havre au 02.35.19.83.50

Pour plus de renseignements rendez-vous sur [www.lesnids.fr](http://www.lesnids.fr)